



AVEC L'UDB, POUR LA GAUCHE, LA BRETAGNE, L'ÉCOLOGIE SOLIDAIRE

XXXI^{vet} KENDALC'H
XXXI^{ème} CONGRES

Ce numéro d'An Emsaver est le premier pas qui mènera les adhérents de l'UDB au Congrès des 3 et 4 novembre 2012, à Brest. Cette date entraîne le calendrier préparatoire suivant : **les assemblées fédérales examineront le texte dans la première quinzaine de septembre** et transmettent leurs amendements et contre-propositions pour le 23 septembre. La Commission préparatoire des résolutions intégrera d'office les amendements de forme, puis un nouvel An Emsaver sera diffusé (pour la mi-octobre) de façon à ce que **les adhérents réunis de nouveau en assemblée fédérale, dans la seconde quinzaine d'octobre, prennent position sur les propositions des autres fédérations** (et éventuellement de la Commission préparatoire des résolutions) avant le Congrès

Le texte est long, il n'embrasse cependant pas tous les sujets, mais ce n'est pas sa vocation, il doit définir des priorités, que chacun y pense tout au long de ces débats.

Bonne lecture,

Michel Génin

Responsable des affaires intérieures

1	Présentation	page 02
2	Première partie : Rapport politique	Page 03
3	Deuxième partie : Situation générale ...	page 05
4	Troisième partie : Orientations	page 13



AN EMSAVER

Rapport préparatoire au XXXI^{ème} Congrès des 3 et 4 novembre 2012

Avertissement

Le rapport politique préparatoire au congrès présenté collectivement par les membres du Bureau politique de l'Union Démocratique Bretonne (UDB) est destiné à permettre un large débat démocratique au sein du parti. Les adhérents via leurs fédérations ont la possibilité de proposer des amendements ou contre-propositions sur les parties analysées et orientations (parties II et III) du texte. Le congrès de l'UDB, (Assemblée Générale) qui rassemble les délégués des fédérations de l'UDB, décide de manière souveraine.

Introduction

Le dernier congrès, à Ploemeur, en novembre 2010, dans un contexte particulier lié à la crise mondiale mettait en avant les propositions de l'UDB face aux urgences sociales et écologiques dont l'autonomie régionale et le fédéralisme social.

Les analyses et décisions du dernier congrès, ainsi que celles des précédents congrès demeurent pertinentes et opératoires tant qu'un nouveau congrès ne les infirme pas.

Le congrès de novembre 2012 est l'occasion de faire le point sur les combats et revendications portés par l'UDB et de les actualiser en fonction de la donne politique et sociétale dans le prolongement des aspirations définies par la charte de l'UDB adoptée le 29 avril 2000.

Rappel

Le rapport politique préparatoire au congrès est organisé en trois parties :

Une première partie dite « bilan » qui est un compte rendu d'exécution par le Bureau Politique (BP) des mandats donnés par le dernier Congrès, reprend tant les aspects positifs que négatifs, les réussites que les échecs. Elle n'est pas amendable.

Une seconde partie « analyse » resitue le contexte dans lequel nous sommes, les évolutions marquantes de la société, les nouveaux enjeux et évidemment la situation politique telle qu'elle se présente aujourd'hui.

La troisième partie dite « orientations » trace les perspectives et priorités que les militantes et militants de l'UDB se donnent à court et moyen terme et en particulier pour les deux prochaines années. Les combats prioritaires à conduire y sont définis mais aussi la stratégie par rapport aux autres forces politiques en Bretagne et les éventuelles alliances. L'adaptation de l'UDB, son organisation, ses règles de fonctionnement, la mobilisation de ses moyens sont enfin abordés.



1^{ère} Partie : RAPPORT POLITIQUE

Bilan d'exécution des décisions du congrès de Ploemeur – nov. 2010

Bilan de deux années - état de santé du parti

Analyse faite à partir de la partie III du texte du congrès 2010.

I.1. Orientations générales

- a) Durant les deux dernières années, l'UDB a développé sa présence et son combat au service du peuple breton en suivant les axes définis lors du dernier congrès de Ploemeur. Cette période a été fortement marquée par la préparation des élections présidentielle et législatives aussi bien en interne qu'en externe contrariant souvent la mise en œuvre optimale des décisions du Congrès.
- b) La lutte contre la réforme territoriale votée par le gouvernement Sarkozy a mobilisé l'UDB. Une affiche a été éditée.
- c) Les élections cantonales de 2011 se sont déroulées conformément aux décisions du Congrès, dans le cadre d'accords avec EELV et avec le PS dans les Côtes-d'Armor. La campagne électorale a été structurée et dynamique. Les scores ont été inégaux mais permettent de conforter la présence de l'UDB dans de nombreux secteurs sans pour autant obtenir d'élus.
- d) Le choix politique pour les élections présidentielles et législatives a donné lieu à un débat interne important. Lors d'une Convention nationale à Pontivy le 5 novembre 2011, l'UDB a décidé de soutenir au premier tour de l'élection présidentielle Eva Joly par 79 % des mandats (contre 18 % pour François Hollande). La Convention de l'UDB a également décidé de soutenir le candidat de gauche au second tour de l'élection présidentielle. Concernant les élections législatives, la Convention de l'UDB a acté le principe d'un accord avec EELV.
- e) L'UDB a participé clairement à la défaite de Nicolas Sarkozy et de l'UMP et s'est mobilisée pour l'élection de François Hollande. Un tract sous forme de carte postale « Sarkozy ça suffit » a été édité entre les deux tours.
- f) Pour les élections législatives, l'accord entre RPS et EELV (accord tenant compte de l'accord PS-EELV), décliné en Bretagne, a permis une présence minimale de l'UDB dans les cinq départements. Fait historique, Paul Molac, candidat investi par l'UDB et soutenu par EELV et le PS dans la circonscription de Ploërmel a été élu. Pour la première fois, notre courant politique est représenté par un député au sein de l'Assemblée nationale. Dans les neuf autres circonscriptions, les candidates et candidats de l'UDB ont mené des campagnes dynamiques, avec le soutien des militants qui se sont mobilisés. Les résultats, entre 1 % et 6 %, n'ont pas été à la hauteur des engagements, mais l'UDB a semé.
- g) Le Congrès de l'UDB avait décidé la mise en œuvre de plusieurs campagnes de communication sur les thèmes de l'autonomie, du logement... La mobilisation à l'occasion des élections n'a pas permis de mettre en œuvre ces campagnes. Néanmoins, un travail a été fait par les services concernés et des actions concrètes seront proposées dont le lancement d'une campagne sur le thème de l'autonomie à l'automne 2012. Plusieurs affiches ont été éditées dès le début de l'année 2012, ce qui a permis de remobiliser les adhérents et de rendre l'UDB plus visible.
- h) L'action du parti vise à faire partager à une majorité de bretons et de citoyens français un véritable projet de société qui crée un espoir de changement et emporte les convictions. C'est en considérant que la conversion écologique et sociale des systèmes de production et des modes de vie, la mise en œuvre institutionnelle d'un fédéralisme différencié et de l'autonomie régionale sont nécessaires et urgents que le Bureau politique a pris ses décisions.
- i) L'UDB a mené un important débat interne sur le schéma aéroportuaire breton. Une journée de débat ouverte a été organisée à Vannes en octobre 2011. Les conclusions de ces rencontres n'ont pas permis d'aboutir à un consensus vu la complexité des enjeux.
- j) L'UDB a été très présente en soutien aux luttes sociales et environnementales (menaces sur l'emploi à Doux centrale à gaz dans le Finistère...), aux luttes concernant la langue bretonnes et la réunification. Le parti a fortement mobilisé pour les manifestations de Nantes (réunification) et de Quimper (langues régionales).
- k) Les élus municipaux et régionaux ont travaillé, chacun à son niveau de responsabilité. Le parti gagnerait à mieux valoriser l'action de ses élus, à mieux structurer et utiliser ce réseau de compétences.
- l) L'UDB a participé à la vie de notre fédération R&PS qui s'est montrée fort utile dans le cadre des discussions négociations avec EELV lors des élections législatives.



1^{ère} Partie : RAPPORT POLITIQUE

Bilan d'exécution des décisions du congrès de Ploemeur – nov. 2010
Bilan de deux années - état de santé du parti (suite)

I.2. L'UDB, un parti au service du peuple breton

- a) La mobilisation des adhérents lors des échéances électorales ces deux dernières années et la présence dans les différentes mobilisations en Bretagne à cette période n'ont pas permis de consacrer le temps nécessaire à l'adaptation de notre organisation. Il faut cependant noter des avancées dans certains domaines.
- b) Le site internet été entièrement revu. Le nouvel outil est plus clair et plus attractif et contient plus de renseignements sur le parti, ses idées et ses actions. Il permet d'envisager de nouveaux développements en interne et en externe. Un travail reste à mener sur la qualité de la communication du parti sur internet en particulier sur l'homogénéité et le développement sur les réseaux sociaux.
- c) La gestion du Peuple Breton a été notablement améliorée. De nouveaux dépôts ont été ouverts. La réflexion sur le rapport avec internet reste à approfondir.
- d) Un règlement intérieur a été adopté, c'est un bon outil de référence pour clarifier notre organisation et nos processus de décisions.
- e) La formation n'a pratiquement pas été mise en œuvre. Cela interroge la mise en œuvre des résolutions du congrès qui ne font pas l'objet d'un suivi au sein du BP.
- f) L'audit prévu sur notre organisation n'a pu être mis en œuvre compte-tenu de la non disponibilité des auditeurs. Les réflexions sur notre organisation, sur les liens Bureau politique/Fédérations/sections, sur l'organisation du Bureau politique, sur le rôle des permanents, sur la Charte Ya d'ar Brezhoneg, sur la méthode de gestion des cartes d'adhérents n'ont pu être formalisées. Néanmoins, des réflexions existent et devront faire l'objet de propositions dès l'élection du nouveau Bureau politique.
- g) La parution d'An Emsaver papier a pratiquement cessé, sauf pour l'organisation de Convention ou pour le Congrès national. Une liste de diffusion An Emsaver par internet, réservée aux adhérents, a été développée. Elle permet de faire circuler rapidement l'information, d'être plus réactif lors des mobilisations. Elle s'articule avec notre site et notre newsletter publique.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.1. La planète monde est en « crise » : les effets dévastateurs du libéralisme financier

Dans la partie situation générale, nous abordons les constats et analyses de la situation du monde sur les plans de la politique, de la démocratie, de l'économie, du social, de la culture, de l'environnement... et, à chaque fois, les questions qui nous sont posées et les enjeux qui en découlent. Notre grille d'analyse UDB nous permet de proposer une lecture critique et d'envisager les changements à revendiquer ou à mettre en œuvre tant pour les objectifs à atteindre que pour la méthode pour y parvenir.

L'UDB est un parti politique breton, de gauche, écologiste, européeniste... dont les fondements et les objectifs politiques sont définis par la charte de l'UDB adoptée le 29 avril 2000. Si la Bretagne est son territoire d'action principal, l'UDB inscrit sa réflexion à l'échelle de la planète, en tenant compte des profonds bouleversements intervenus ces dernières années en France, en Europe et dans le monde. La Bretagne est intégrée à ces espaces, elle ne peut ignorer ce qui s'y déroule.

L'UDB n'est pas contre la mondialisation, mais pour l'UDB, le système de mondialisation néo-libérale est insoutenable et ses conséquences sont intolérables. Le monde a besoin d'une véritable révolution : révolution pour un modèle de développement durable, au service de la paix et de la solidarité entre les femmes et les hommes et respectueux des différences... « Penser global et agir local » ou « penser local et agir global », l'UDB n'oppose pas les deux sens de lecture !

II.1. La planète monde est en « crise » : les effets dévastateurs du libéralisme financier

Le monde est sous le joug de l'hégémonie d'un système économique mondialisé, le capitalisme, qui écrase les peuples et s'avère humainement, socialement et écologiquement dévastateur.

II.1.1 - La mondialisation libérale « mondialise » la pauvreté

- a) La mondialisation néolibérale de la finance et de l'économie et, son corollaire, la course au profit, entraînent nombre de dégâts « collatéraux », humains, sociaux, écologiques... La libéralisation des échanges et du marché n'est pas synonyme de liberté, ni de prospérité pour la planète, contrairement à l'illusion savamment orchestrée et entretenue par les pays riches et nombre d'organisations internationales, par exemple l'OMC (Organisation mondiale du commerce).
- b) La division mondiale du travail se poursuit avec son cortège de dérèglementations et délocalisations. Le libéralisme financier est prédominant dans la gouvernance des entreprises et est axé vers la recherche du profit à court terme. La toute-puissance des actionnaires et des dirigeants de grandes entreprises qui s'exerce parfois au détriment de toute logique de production de biens ou services, « enfonce » les plus démunis, hommes ou régions, pour le profit d'une minorité dominante. La dérèglementation, credo du néo-libéralisme, autorise tous les scandales.
- c) Trois nouvelles puissances économiques émergent fortement : la République populaire de Chine, l'Union indienne et la République fédérale du Brésil. La croissance cumulée de ces trois ensembles aspire nombre de capitaux, d'entreprises manufacturières, de ressources naturelles. Leur croissance rapide sur le mode libéral génère, comme ailleurs, de grandes inégalités sociales et territoriales, de multiples problèmes environnementaux (aggravation de l'effet de serre et épuisement accéléré des ressources) et accentue l'instabilité politique.
- d) Cette mondialisation libérale accentue les inégalités, provoque des drames. Aujourd'hui encore, un milliard d'êtres humains souffrent de malnutrition ou de famine, dont 600 millions de paysans, non par impossibilité de produire, mais parce qu'ils sont étranglés économiquement, et que les surplus des pays riches contribuent à déstabiliser leurs fragiles économies.
- e) Les disparités Nord-Sud sont de plus en plus criantes. Le poids de la dette des pays en difficulté, leur dépendance structurelle vis-à-vis des pays riches obèrent leurs capacités à engendrer un développement autonome. L'immigration clandestine vers les pays riches est souvent la seule façon de survivre pour des millions de personnes qui fuient la misère ou les conflits. Cet exode entraîne des situations humaines dramatiques. Les pays riches se ferment, cela ne résout en rien les problèmes à l'origine de ces migrations.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.1. La planète monde est en « crise » : les effets dévastateurs du libéralisme financier (suite)

II.1.2. La planète terre a des limites

- a) Ce système économique qui s'est enraciné dans nos sociétés a favorisé le développement de comportements consuméristes et individualistes. Il se heurte aujourd'hui aux limites physiques de la planète et notamment à l'épuisement des ressources naturelles dont les énergies fossiles. Les écosystèmes sont considérablement perturbés par les évolutions radicales des activités humaines : saccage des forêts primaires et des cours d'eau, rejet dans l'atmosphère d'énormes quantités de gaz carbonique, appauvrissement des sols dû à la pollution chimique ou l'érosion de la biodiversité... De même, l'utilisation de la technologie à des fins commerciales plutôt qu'humanistes ou écologiques peut être critiquée.
- b) Le réchauffement climatique global n'est plus une hypothèse mais une réalité tangible qui se concrétise par une multiplication d'événements climatiques extrêmes. L'augmentation de la température et la montée des eaux ne peut qu'impacter plus fortement encore les pays les plus pauvres ; d'importantes migrations de populations sont à prévoir vers des territoires moins exposés et de vastes zones pourraient être perdues pour l'agriculture à l'instar de ce qui se passe au Bangladesh.
- c) Le terrible drame de Fukushima a rappelé au monde entier la dangerosité du nucléaire et l'urgence de s'engager dans la voie de la sortie du nucléaire.
- d) Le réchauffement de la planète, la raréfaction des énergies fossiles, les multiples gaspillages des ressources et pollutions imposent d'autres choix de société. Le protocole de Kyoto, qui n'est pourtant qu'un pis-aller, n'est pas accepté ni mis en œuvre par les plus riches et les plus pollueurs. Si tous les habitants de la terre avaient le même niveau de vie qu'un Français ou un Breton (et pourquoi n'y auraient-ils pas droit ?) les ressources de la planète seraient insuffisantes.
- e) La « croissance économique illimitée » telle que nous la connaissons est clairement insoutenable, socialement et écologiquement, ce constat engage inévitablement la remise en cause de nos modes de vie et pas seulement de nos modes de consommation.

II.1.3 - Un monde déchiré

- a) Les « révolutions de jasmin » dans le nord de l'Afrique ouvrent des espérances de démocratie, qui restent à encourager et à consolider, notamment dans les domaines de l'égalité hommes – femmes et de la laïcité. Si la Libye a fait tomber son dictateur, la guerre et la répression embrasent la Syrie. La Communauté internationale encore une fois est impuissante à agir.
- b) La dérive totalitaire du fait religieux prend de l'ampleur et affecte nombre de pays ou des démocraties encore fragiles. La montée de l'islamisme radical dans plusieurs pays du Proche et du Moyen-Orient menace la paix dans le monde. Il faut dénoncer avec force les dangers de cet islamisme (et ses méthodes terroristes), mais il faut aussi être conscient de l'attitude ambiguë des Etats occidentaux et notamment des Etats-Unis qui se sont accommodés, pour protéger leurs intérêts, de régimes réactionnaires, islamistes et dictatoriaux. De façon générale, les Etats-Unis et leurs alliés occidentaux, au nom de leurs intérêts économiques, continuent à jouer les gendarmes du monde.
- c) Les droits du peuple palestinien se heurtent toujours à la politique de colonisation de l'État d'Israël, qui empêche l'application du droit international et renforce ainsi les extrémistes palestiniens.
- d) Le refus des puissances nucléaires, dont la France, d'appliquer le traité sur le désarmement nucléaire (TNP) ne peut qu'encourager la course aux armes nucléaires comme en Iran et en Corée du Nord aggravant ainsi les menaces d'embrasement, tout comme le silence des puissances occidentales sur la possession de l'arme atomique par Israël et l'acceptation de cette arme par le Pakistan et l'Union indienne, non signataires du TNP.

II.1.4 - Un monde qui souffre de l'absence de systèmes de régulation

- a) Le système actuel est aussi caractérisé par l'incapacité ou la résignation politique des tenants du pouvoir à organiser et à réglementer les systèmes financiers et économiques, quand ce n'est pas la remise en cause des tentatives d'organisation ou de régulation (cf. OMC). Vivre dans un monde stable suppose un partage des richesses plus équitable. Pour cela, il est nécessaire de rendre au Politique sa légitimité face aux lobbies, quels qu'ils soient. Les plus puissants aujourd'hui, ceux des milieux financiers, ont un pouvoir croissant et luttent contre toute régulation politique.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.2. Une Europe des Etats qui répond mal aux enjeux contemporains

- b) Face à l'ampleur des problèmes de notre planète, à l'horreur des guerres ou des famines, la Communauté internationale et les organisations internationales apparaissent déboussolées, impuissantes ou inopérantes.
- c) Beaucoup d'Etats sont progressivement réduits à leurs seules fonctions régaliennes, les autres étant abandonnées au secteur privé, ce qui revient à restreindre leur champ d'action, tant social que géographique. Les moyens de la puissance publique sont alors détournés pour assurer le maintien du système capitaliste, présenté comme le seul système réaliste ; il est en réalité de plus en plus contesté. Car le capitalisme financier se coupe de plus en plus de l'économie réelle. Il engendre des effets pervers dont une pression grandissante sur les salariés qui passent après les actionnaires. Le capital a pris le pas sur le travail alors même que les salariés sont la première richesse des entreprises. La progression du chômage entretient cet état de fait car la peur du licenciement pousse les employés à accepter des conditions dégradées et à être moins réceptifs à l'action syndicale.
- d) Les mouvements altermondialistes et plus récemment celui des indignés s'ils ont démontré leur capacité à mobiliser (l'UDB partage de nombreuses luttes ou revendications) restent institutionnellement impuissants.

II.2. Une Europe des Etats qui répond mal aux enjeux contemporains

- a) Si les crises financières sont inséparables de l'histoire du capitalisme, la crise dite « des subprimes » qui a éclaté en 2007 aux États-Unis a pris sa source dans un pays dont les structures financières étaient considérées comme solides. En affectant le système bancaire, la crise a ébranlé lourdement l'économie réelle et l'appareil industriel, étouffés par la raréfaction ou le coût du crédit, et, entraîné la disparition de nombreuses entreprises et la poussée du chômage. Depuis, la crise financière se poursuit et ses effets multiples impactent profondément la planète et l'ensemble des sociétés.
- b) En Europe, la crise financière n'en finit plus et menace l'unité européenne. De nombreux pays sont au bord de la faillite ou de l'asphyxie, comme la Grèce qui entre dans sa cinquième année de récession. Les conséquences sont de plus en plus lourdes pour les plus fragiles, individus, territoires ou pays. Plus grave, aucune trajectoire crédible de redressement n'apparaît. L'Union européenne dans son mode d'organisation actuel démontre son incapacité à anticiper et à intervenir. Elle ne fonctionne pas de façon fédérale, mais sur la base de négociations entre Etats. Ceux-ci étant d'abord préoccupés par leurs propres intérêts, les égoïsmes « nationaux » prennent souvent le dessus sur les intérêts plus généraux. Le Parlement Européen, seule institution élue au suffrage universel direct, est celle qui, en dépit du traité de Lisbonne, dispose toujours de peu de pouvoir. La Commission européenne, dont les membres sont nommés par les Etats, et, encore plus, le Conseil de l'Union européenne, appelé « Conseil des ministres », prennent souvent des décisions plus réactionnaires que les votes du Parlement. Alors qu'une grande partie du droit est aujourd'hui issue de l'Union européenne, celle-ci ne parvient toujours pas à constituer une structure politique cohérente. La question d'une organisation nouvelle de l'Europe est clairement posée. L'UDB porte, depuis de nombreuses années l'idée d'une véritable Europe fédérale.
- c) La politique libérale menée par José Manuel Barroso menace certains des acquis sociaux et démocratiques. Ainsi, le pacte de rigueur imposé aux Etats membres par l'Union européenne pour éviter une chute de l'euro est une preuve supplémentaire que le système capitaliste est incapable de s'autoréguler. Le refus de mutualiser les dettes des Etats est révélateur de l'idéologie de la majorité des gouvernements des 27 pays de l'Union européenne. On préfère des émeutes réprimées en Grèce qu'une remise à plat du diktat financier mondial. Dans ces conditions, la société apparaît de plus en plus divisée en deux catégories : ceux qui possèdent et ceux qui subissent.
- d) Comme pour se donner bonne conscience, les Etats européens continuent d'organiser colloques et sommets internationaux sur les bouleversements climatiques et leurs conséquences tout en refusant de faire les choix politiques nécessaires. L'échec du sommet de Copenhague et plus récemment celui de Rio II en sont la preuve.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.3. En France, les inégalités entre individus et territoires se sont aggravées. La gauche revenue au pouvoir porte l'espérance du changement

II.3. En France, les inégalités entre individus et territoires se sont aggravées. La gauche revenue au pouvoir porte l'espérance du changement

II.3.1. L'ère Sarkozy : une stratégie libérale dogmatique

- a) Sous le « règne » de Nicolas Sarkozy de 2007 à mai 2012, la précarisation n'a cessé d'augmenter dans tous les domaines. Des mesures législatives favorables aux plus fortunés ont vu le jour comme le bouclier fiscal, accentuant les effets de la politique mise en œuvre depuis 2002 sous les gouvernements de droite.
- b) Les « crises » répétées ont été autant d'occasions de faire passer des réformes antisociales comme celle des retraites. Alors que les libéraux promettaient du travail pour tous, le chômage n'a cessé de progresser et les conditions de travail se sont souvent dégradées, la précarité (petits boulots, intérim subi...) s'est développée et les droits sociaux les plus élémentaires ont été remis peu à peu en question. Les mobilisations sociales ont peiné à contrecarrer les plans sociaux ou gouvernementaux.
- c) La réforme des collectivités lancée par Nicolas Sarkozy en décembre 2010 a aggravé la fracture sociale et territoriale. La déjà faible autonomie fiscale des collectivités a été quasiment annihilée. En guise de simplification, un échelon supplémentaire est envisagé, le statut de « métropole » proposé aux plus grandes agglomérations françaises. Cette réforme est l'aboutissement d'une politique de « pôles » qui s'est concrétisée par des concentrations et la fermeture de bureaux de postes, de tribunaux, mais également d'hôpitaux de proximité. Les services publics n'étant plus jugés « rentables », ils ont été supprimés. En termes d'aménagement du territoire, les déséquilibres territoriaux se sont accentués, et les Régions les plus riches se sont renforcées du fait de politiques publiques aberrantes organisées suivant des logiques d'appel d'offre. Paradoxalement, alors que plusieurs sondages montrent la confiance des habitants dans les collectivités territoriales, la recentralisation s'est mise en œuvre.
- d) La montée en puissance des politiques sécuritaires s'est traduite par un retour en arrière dans le champ des libertés individuelles : les centres de rétention continuent d'accueillir des personnes sans-papiers destinées à être expulsés. Le développement du fichage généralisé, de la vidéosurveillance dans l'espace public et de la biométrie représentent également une porte ouverte aux dérives autoritaires. L'idéologie sécuritaire atteint aujourd'hui des sommets et la logique de répression occulte l'importance de la prévention. L'indépendance de la justice a besoin d'être réaffirmée.

II.3.2. En Bretagne

II.3.2.1 l'identité bretonne en quête d'une vraie reconnaissance

- a) Malgré les promesses répétées de législation dans le domaine des langues régionales, celles-ci ne disposent toujours d'aucun cadre légal. Les langues régionales pâtissent du jacobinisme toujours omniprésent en France. Les droits culturels individuels ne sont pas respectés et les discriminations sont encore fréquentes.
- b) L'enseignement des langues régionales ne bénéficie toujours pas des moyens de survie. La langue bretonne fait partie des langues menacées. A la radio, à la télévision, la place du breton reste marginale.
- c) La voie de la réunification de la Bretagne, malgré les discours, les manifestations, les vœux, l'amendement De Ruyg-Le Fur... n'est pas à ce jour concrètement perceptible.

II.3.2.2 Les déséquilibres territoriaux menacent la cohésion bretonne

- a) Le déséquilibre Ouest-Est s'accroît, la désertification du Centre Bretagne continue. Rennes et Nantes mènent des stratégies urbaines individuelles et concentrent de fait la matière grise et les services bretons. La métropolisation imaginée par Nicolas Sarkozy fait rêver les élus locaux de nos deux capitales, mais, inquiète le reste des Bretons.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.3. En France, les inégalités entre individus et territoires se sont aggravées. La gauche revenue au pouvoir porte l'espérance du changement (suite)

- b) L'UDB a continué à marquer son opposition au statut de « métropole » applicable aux agglomérations d'au moins 450 000 habitants. L'UDB rappelle l'importance du polycentrisme breton, du rôle des pays (territoires de vie) et du maillage des villes moyennes. L'UDB a aussi soutenu le développement ferroviaire pour irriguer l'ensemble des 5 départements bretons tout en amarrant la Bretagne aux autres régions françaises et européennes.
- c) L'étalement urbain s'est poursuivi, rejetant les moins aisés loin des zones côtières et des centres ville, allongeant les distances domicile/travail et mettant à mal la vie sociale. La question du logement reste un enjeu majeur tant au niveau de la construction que de la réhabilitation
- d) La consommation effrénée des terres agricoles en Bretagne est un véritable problème, tant pour la réalisation de logements que de zones économiques. Il convient rapidement d'y mettre fin et de repenser les modes d'urbanisation.

II.3.2.3. Une transition énergétique balbutiante

- a) La question de la transition énergétique est un combat majeur de l'UDB, comme le prouve la publication du « nouveau plan alter breton » qui vise à l'autonomie énergétique de la Bretagne.
- b) Pour l'UDB, économies d'énergie, développement des énergies renouvelables, décentralisation de la gestion et de la distribution, sont 3 orientations fortes à mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'UDB soutient un grand plan de rénovation thermique des logements, fortement consommateurs d'électricité, et l'ancrage d'une filière bretonne des énergies marines (éolien offshore, hydroliennes...).
- c) L'UDB a continué de marquer son opposition au projet de centrale à Gaz de Landivisiau.

II.3.2.4. La crise rattrape la Bretagne

- a) Alors que jusque-là, les impacts de la crise semblaient moindres, en témoigne un taux de chômage breton inférieur à la moyenne française, la Bretagne est depuis plusieurs mois rattrapée par la crise. De nombreuses entreprises connaissent de grandes difficultés ou annoncent des plans sociaux : le groupe Doux, PSA à Rennes, Alcatel dans le Trégor... Dans le cas de PSA, les difficultés ne sont pas simplement conjoncturelles, mais structurelles. C'est l'ensemble du modèle économique qui est interpellé.
- b) Comme partout, le chômage progresse fortement, les jeunes et les seniors sont les plus touchés et, de façon générale, les moins formés connaissent une précarité plus grande. Des milliers de jeunes bretons, majoritairement les plus qualifiés, continuent de s'expatrier faute d'emplois qualifiés en Bretagne.
- c) L'agriculture bretonne, pilier de l'économie bretonne, connaît des crises à répétition qui se traduisent par toujours plus de concentration des productions et moins d'agriculteurs. Rappelons que la Bretagne, première région agricole de France pour les volumes de production, est avant-dernière pour la production de valeur ajoutée par actif agricole, et est également en queue de peloton pour le revenu agricole. Phénomène nouveau, l'industrie agroalimentaire a perdu des emplois. Les problèmes environnementaux qui découlent de l'agriculture intensive demeurent, la prolifération des algues vertes est un élément visible, alors que par exemple, le problème des répercussions de l'utilisation massive des pesticides est devant nous.
- d) Pendant que tout milite pour une métamorphose du « modèle » agricole breton, le lobby agroalimentaire, accompagné par les politiques de droite mais aussi, dans une moindre mesure, de gauche, poursuit sa logique de développement : concentrer pour produire plus. Le projet de maternité porcine industrielle à Trébrivan est un bon exemple de l'hypocrisie de l'Etat qui, jugé responsable de la pollution aux nitrates tant par la justice française qu'europeenne, persiste à soutenir un modèle agricole périmé.
- e) Depuis des années, l'UDB milite pour un autre modèle agricole, lié au territoire, plus durable, plus économe. Un modèle qui partage le travail, répartit la production et permet l'installation de jeunes agriculteurs, socialement plus juste et qui dégage un vrai revenu pour les premiers acteurs que sont les agriculteurs. Cela a été le sens du vote (abstention) des élus régionaux de l'UDB, lors du débat en juin 2011 au Conseil régional de Bretagne sur la nouvelle alliance agricole (NAA).



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.4. Printemps 2012, la gauche gagne les élections

f) Ces crises ont conduit l'Etat et les collectivités, en particulier la Région administrative de Bretagne, à engager un plan d'aides qui s'est traduit par des subventions exceptionnelles. Cependant, la crise économique n'a pas fait place à ce jour à un débat de société sur l'économie dont la Bretagne a besoin. Le Conseil régional de Bretagne a lancé, en juin 2012, une réflexion intitulée « Bretagne 2030 ». L'UDB a dit sa disponibilité pour y participer en rappelant la nécessité d'un schéma global de développement soutenable pour la Bretagne réunifiée.

II.4. Printemps 2012, la gauche gagne les élections

Le texte du Congrès de l'UDB de 2010 notait : « 2012 sera l'année de l'élection présidentielle puis des élections législatives. En 2012, battre Sarkozy et l'UMP sera un objectif en soi pour l'UDB, tant la politique mise en œuvre depuis 2007 s'est traduite par une aggravation délibérée des inégalités sociales, déjà favorisées par les mesures fiscales des gouvernements Raffarin et de Villepin. Pour autant, battre la droite et la battre durablement implique de proposer et de faire partager par une majorité de citoyens français un véritable projet de société qui crée un espoir de changement et emporte les convictions. »

L'action politique de l'UDB a été conforme aux décisions de son Congrès, l'UDB a apporté son soutien au 1^{er} tour de la présidentielle à Eva Joly, candidate présentée par EELV et au second tour à François Hollande candidat du rassemblement à gauche.

II.4.1. L'élection présidentielle : le 6 mai, victoire de François Hollande

- a) Au 1^{er} tour comme au second tour, la Bretagne à 5 départements confirme son ancrage à gauche, avec un vote marqué en faveur du PS... mais aussi son rejet d'une idéologie droitiste, du rejet de l'autre.
- b) Jean-Luc Mélenchon sous l'étiquette du Front de gauche réussit une bonne campagne médiatique et fait un bon score. Les partis d'extrême gauche sont par contre marginalisés.
- c) A droite, le MoDem ne décolle pas et la campagne de Nicolas Sarkozy et de l'UMP montre une radicalisation du discours qui épouse parfois les thèses du FN. La montée du vote FN et de Marine Le Pen est plus inquiétante, y compris en Bretagne.
- d) La campagne présidentielle d'EELV n'a pas été à la hauteur des enjeux. Les divisions politiques au sein de ce parti n'ont pas facilité la tâche de la candidate. Le score de 2,31 % d'Eva Joly, 3,01 % en Bretagne, ne peut pas être interprété comme la mesure du poids réel du vote écologiste.
- e) Au second tour, l'UDB s'est engagé de façon volontariste en faveur de François Hollande, candidat du rassemblement à gauche et a salué sa victoire le 6 mai.

II.4.2. Les élections législatives, la gauche largement gagnante

II.4.2.1. En Bretagne, élection historique de Paul Molac, député apparenté UDB

a) L'UDB a fait le choix, lors de sa convention à l'automne 2011, de présenter un nombre limité de candidats du fait de la particularité et de la difficulté de l'élection législative. L'inversion du calendrier (Présidentielle avant les législatives), renforce la présidentialisation du système et accentue la tendance à la bipolarisation. De ce fait, l'élection législative est perçue comme le second tour de la présidentielle. Il s'agit de donner une majorité au président de la République élu quelques semaines plus tôt. Compte tenu de ces éléments, l'UDB a présenté ou investi 10 candidats sur les 5 départements bretons dans le cadre d'un accord global entre EELV et notre fédération R&PS, en lien avec l'accord PS-EELV.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.4. Printemps 2012, la gauche gagne les élections (suite)

- b) En Bretagne, les discussions-négociations ont été difficiles entre l'UDB et EELV, néanmoins, la déclinaison bretonne de cet accord a permis l'attribution de la circonscription de Ploërmel à un candidat investi par l'UDB. Paul Molac, proche de l'UDB, en tête au 1^{er} tour, a brillamment gagné le second tour. Cette victoire est évidemment liée à sa capacité de rassemblement mais également au soutien de nombreux élus socialistes et militants de la circonscription de Ploërmel et de la Région. Pour la première fois de son histoire, l'UDB a un représentant à l'Assemblée nationale.
- c) Dans les autres circonscriptions, l'UDB réalise des scores compris entre 1 % et 6 %. De façon générale, les campagnes électorales des candidats UDB ont été dynamiques et remarquables. Pour autant, la sympathie exprimée envers les candidats UDB ou les idées, ne se traduit pas ou peu dans les urnes. Le vote utile a été très prégnant et le « donner une majorité au changement » a été déterminant.

II.4.2.2. La Bretagne à gauche toute

- a) Au bilan, la gauche et essentiellement le PS, renforce sa position en Bretagne. La droite perd plusieurs de ses bastions historiques. Sur les 37 circonscriptions de Bretagne, 29 députés sont PS ou apparentés, 6 sont de droite, 1 député est d'EELV (François de Rugy à Nantes) et 1 député est apparenté UDB. La Bretagne poursuit donc depuis les années 1970 une évolution politique en profondeur vers la gauche.
- b) EELV, ne réussit pas de percée significative, malgré des scores honorables, entre 6 % et 10 % dans les villes de Rennes et de Nantes. Le Front de gauche, reste largement en deçà du score de l'élection présidentielle de Mélenchon. Les partis dits d'extrême gauche réalisent des scores faibles.

II.4.3. En France, le PS à la quasi-totalité des leviers

- a) Le PS dispose aujourd'hui de tous les pouvoirs. Présidence de la République, gouvernement, Assemblée nationale, Sénat, sans oublier la majorité des Régions, des départements et des grandes villes. Il détient donc une immense responsabilité face aux attentes de ceux qui l'ont porté au pouvoir.
- b) Chacun mesure à quel point son échec, qui serait l'échec de la gauche revenue au pouvoir après tant d'années d'opposition, serait catastrophique. Dans un contexte de crise économique et sociale majeure, réussir le changement est une nécessité, mais aussi redonner confiance dans « le politique ». Echouer serait ouvrir la porte aux pires aventures populistes, car même en Bretagne, le FN progresse dans les quartiers populaires comme dans les campagnes déshéritées.

II.4.4. Le positionnement politique de l'UDB

- a) L'UDB a agi à l'occasion des élections et sur le terrain du militantisme, en affirmant ses valeurs de parti de gauche, autonomiste et écologiste.
- b) Depuis des années, l'UDB et les Verts puis EELV ont développé des convergences politiques et nouées des alliances électorales. Lors des régionales de 2010, en Bretagne administrative, l'alliance EELV – UDB s'est maintenue au second tour devant le refus de la liste conduite par Jean-Yves Le Drian de prendre en compte une juste répartition des postes et responsabilités. Au second tour, la liste Europe Ecologie Bretagne obtenait 11 élus, dont 4 pour l'UDB qui créait un groupe autonome ; l'UDB comme EELV se retrouvant dans l'opposition constructive.
- c) La victoire de la gauche à la présidentielle et aux législatives a modifié profondément la donne. La Bretagne a pris du poids politique, des élus bretons ont des responsabilités, le maire de Nantes est 1^{er} Ministre et deux ministres bretons occupent des postes importants dont Marylise Lebranchu en charge l'acte III de la décentralisation.
- d) Le groupe des élus régionaux UDB avait voté le budget régional en février 2012, du fait de la prise en compte de plusieurs de ses propositions mais tout en actant ses divergences sur la politique agricole, la centrale à gaz... En juillet 2012, l'UDB a rejoint la majorité du Conseil régional de Bretagne administrative et fait son entrée dans l'exécutif. Pour l'UDB, sans gommer les divergences, il s'agit de participer au changement et de faire valoir les intérêts bretons. La mise en place d'un groupe de travail au sein du Conseil régional, co-animé par l'UDB, force de proposition en vue de l'acte III de la décentralisation est un élément important. C'est maintenant qu'il faut créer un rapport de force entre Jacobins et Décentralisateurs pour que la Bretagne soit une Région expérimentale et qu'enfin s'ouvrent les portes de la réunification.



2^{ème} partie : SITUATION GENERALE

II.4. Printemps 2012, la gauche gagne les élections (suite)

e) Le groupe EELV, malgré ses sollicitations pour rejoindre l'exécutif du Conseil régional, s'est vu opposer un refus. Pour l'UDB, les convergences politiques et programmatiques sont fortes avec EELV, mais force est de reconnaître que les 2 partis comme les 2 groupes d'élus régionaux ont eu des stratégies différentes ces derniers mois. Le refus de l'UDB de se « fondre » dans le mouvement EELV, lors de sa création en lieu et place des Verts, n'a pas toujours été compris ou admis, alors que l'UDB a toujours affirmé son autonomie politique et la nécessité de la garder... ainsi que de penser la politique à partir de la base et des régions.

II.4.5. R&PS et l'ALE, les prolongements de l'UDB au niveau hexagonal et européen

a) Régions et Peuples Solidaires (R&PS) est une fédération de partis politiques, régionalistes et autonomistes dont l'UDB est membre fondateur. R&PS est notre représentation hexagonale, son rôle a été déterminant dans les négociations avec EELV pour les élections législatives et la nomination de Paul Molac comme candidat du rassemblement à gauche sur Ploërmel. R&PS manque encore de visibilité politique et médiatique.

b) L'Alliance Libre Européenne (ALE) agit pour la promotion d'une autre Europe. L'UDB est membre de l'ALE, fédération de partis politiques autonomistes et indépendantistes qui promeuvent la diversité culturelle et une Europe des peuples. L'ALE agit selon le principe de subsidiarité et selon le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe international reconnu par les Etats européens, mais rarement appliqué. Elle est également un des opposants à la conception libérale prônée par la Commission Européenne. Les Verts et l'ALE (7 députés européens) forment un groupe parlementaire au niveau du Parlement européen. François Alfonsi, député européen de Corse, y représente R&PS et porte nos combats à l'échelle européenne.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.1. Orientations politiques et programmatiques

L'UDB, parti politique, a été créé en 1964 et aura bientôt 50 ans. La vie de l'UDB a connu des hauts et des bas, des difficultés, des doutes... Si créer un parti autonomiste de gauche en 1964 relevait d'une utopie, reconnaissons que nombre d'idées portées par l'UDB depuis des années sont aujourd'hui au cœur des questionnements politiques et sociaux. Cela constitue une « satisfaction intellectuelle » indéniable dont chaque militant de l'UDB peut être légitimement fier. Evidemment, cela n'est pas suffisant, l'UDB doit gagner la confiance du Peuple breton y compris sur le plan électoral. C'est tout l'enjeu du projet de l'UDB pour la Bretagne et de notre capacité collective à le promouvoir auprès des Bretonnes et des Bretons.

Le congrès de Brest se situe quelques mois après l'élection de François Hollande à la Présidence de la République. L'UDB a contribué à cette victoire en choisissant de soutenir clairement le candidat du rassemblement à gauche au second tour. L'UDB a évidemment toutes les raisons de se réjouir de la défaite de Nicolas Sarkozy.

L'arrivée de la Gauche au pouvoir se fait dans un contexte de crises multiples qui génèrent des effets sociaux, économiques et écologiques dramatiques. Les réponses ne peuvent pas être que conjoncturelles, la gauche doit engager des réformes structurelles, de fond et de long terme. Ne pas intégrer cela serait une erreur et un reniement des valeurs de gauche. Sachant que la gauche n'a pas ou n'aura pas d'excuse ou d'échappatoire possible (et en particulier le Parti socialiste), car elle détient la quasi-totalité des leviers politiques et institutionnels, et donc le pouvoir de réaliser des changements.

L'arrivée de Gauche au pouvoir ouvre également des perspectives pour les idées défendues par l'UDB et son projet pour la Bretagne. Chacun est conscient de l'importance de l'Acte 3 de la décentralisation annoncé par François Hollande. Son contenu sera précisé dans les mois qui viennent, avec un objectif de vote en février 2013. Cet enjeu appelle évidemment une forte mobilisation de l'UDB.

III.1. Orientations politiques et programmatiques

- a) L'UDB, parti breton, de gauche, écologiste et européeniste défend des valeurs de paix, de solidarité, de liberté, de diversité et d'épanouissement des femmes et des hommes. Il œuvre pour l'autonomie de la Bretagne comme moyen de promotion du peuple breton.
- b) Le « modèle économique breton » qui a permis à la Bretagne de décoller à partir des années 1960 est arrivé en bout de course. Il n'est plus viable parce que les déconcentrations industrielles décrétées par l'Etat (automobile, électronique...) ne sont plus d'actualité ou parce que les atouts de compétitivité dont disposaient la Bretagne dans l'ensemble européen (agro-alimentaire...) n'ont pas résisté à la globalisation et à la concurrence des grands pays émergents tant en Europe que sur les marchés internationaux.
- c) Le salut de la Bretagne viendra de ses propres forces (le haut niveau de formation de sa population, sa cohésion sociale liée à son identité collective, son patrimoine naturel et culturel...), des possibilités et de l'utilisation des nouveaux outils comme le droit à l'expérimentation que le nouvel acte de décentralisation lui donnera.
- d) Plus que jamais l'autonomie politique, c'est-à-dire le pouvoir de décider, et la volonté d'être responsable de son avenir, est la voie de salut pour la Bretagne. Pour l'UDB, l'autonomie politique est la condition pour faire de la Bretagne un laboratoire du développement soutenable et solidaire. C'est au regard de ces éléments que les priorités programmatiques qui suivent sont envisagées.

III.1.1. En France : l'autonomie régionale, levier pour une société plus démocratique et plus solidaire

- a) La démocratie française est mal en point. La situation sociale et économique de la France est dégradée et très inquiétante. Le système de gouvernance de la V^{ème} république n'est pas en phase avec l'exigence citoyenne de démocratie participative et il montre depuis des décennies son incapacité à réduire les multiples fractures de notre société. Le centralisme étouffe les initiatives citoyennes et celles des territoires, l'imbricolage institutionnel n'est pas lisible par le citoyen et est source de cafouillage et d'incohérence des politiques publiques.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.1. Orientations politiques et programmatiques (suite)

b) Pour l'UDB, un nouveau pacte démocratique et républicain est une urgence pour que les citoyens retrouvent confiance en leurs institutions. Pour répondre aux enjeux du 21^e siècle, une seule voie est possible : celle d'une VI^e république parlementaire, fédérale et solidaire.

c) Cette VI^{ème} République permettra à l'Etat de se recentrer sur les politiques régaliennes et d'œuvrer véritablement sur ses responsabilités : l'égalité citoyenne, les droits sociaux et la protection sociale, les libertés individuelles et collectives, l'indépendance de la justice et son égal accès, les grands projets et une politique d'aménagement équitable des territoires via un système de péréquation, la construction européenne, la paix...

d) Cette VI^{ème} République dévoluera aux Régions les responsabilités et l'autonomie politique ainsi que les leviers fiscaux et moyens financiers dont elles ont besoin pour mener à bien leurs politiques.

e) Pour l'UDB, cette VI^{ème} république se réfléchit à partir de quatre orientations fondamentales :

1 - Un système parlementaire pour en finir avec l'hyper présidentialisation. Le pouvoir doit être mieux partagé entre l'exécutif et le législatif tout en garantissant l'existence et la vitalité des contre-pouvoirs. Pour une démocratie vivante, il faut garantir l'indépendance de la justice, la liberté de la presse et la laïcité. Par ailleurs, des évolutions démocratiques sont nécessaires : instituer une réelle dose de proportionnelle aux élections, garantir la parité homme/femme, donner le droit de vote aux étrangers aux élections locales, limiter le cumul des mandats, redéfinir le statut de l'élu, organiser la transparence de la vie politique et des financements publics, garantir les moyens et l'indépendance des systèmes de contrôle et d'évaluation (Cours des comptes)...

2 - Un système fédéral basé sur un territoire pivot : la Région. Les Régions auront des compétences élargies et seront dotées d'une réelle autonomie politique et fiscale. Elles seront responsables et « chefs de file » sur leurs compétences pour une plus grande efficacité de l'action publique. Elles pourront légiférer sur leurs compétences afin de mieux adapter certaines lois aux besoins ou exigences de leur territoire.

Pour l'UDB, cela suppose la réunification de la Bretagne, car l'autonomie régionale va de pair avec une exigence de fédéralisme différencié en France qui doit reconnaître les régions historiques et les langues régionales. Le fédéralisme différencié suggère aussi l'idée, suivant le modèle espagnol ou canadien, que chaque région peut avoir un statut et des compétences différents. Cela peut aussi passer par un droit à l'expérimentation variable en fonction des Régions. Ce système fédéral conduit également à une transformation du Sénat en une Assemblée des Régions.

Concernant les collectivités infrarégionales, il convient de mettre en concordance les territoires vécus et les institutions. Le couple commune-intercommunalité doit être conforté et le pays resté le lieu de la concertation et du projet de territoire. Le département doit s'effacer et ses compétences être réparties entre la Région et les intercommunalités. Pour l'UDB, la Région, territoire et institution pivot, ne doit pas se traduire par centralisme régional. Des instances de concertation et de mutualisation (type B16, en Bretagne administrative qui associe la Région, les Conseils généraux et les grandes agglomérations) sont essentielles pour la convergence et la complémentarité des politiques publiques.

3 - Une réforme fiscale pour définir et garantir les modes financements et les ressources fiscales des collectivités locales, car les moyens des collectivités doivent être en phase avec leurs pouvoirs et compétences et leur donner une capacité d'initiative réelle y compris dans la durée.

4 - Un système de péréquation-redistribution (fiscal et financier) pour corriger les toujours plus grandes inégalités entre les territoires et donc entre les citoyens, car justice territoriale et justice sociale sont indissociables.

f) Pour l'UDB, l'enjeu démocratique oblige à traduire ces principes dans la constitution car une démocratie ne peut pas rester dans l'entre deux. Les règles de fonctionnement du système démocratique ne peuvent être soumises au bon vouloir de ceux qui gagnent les élections car la construction et la mise en œuvre de nouvelles politiques demandent de la stabilité institutionnelle et l'efficacité du long terme.

g) L'UDB agira pour que ses propositions soient prises en compte dans le projet d'acte 3 de la décentralisation engagé par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

III.1.2. Un système éducatif qui ne laisse aucun jeune au bord de la route

a) L'école et plus globalement la formation sont des priorités absolues car elles permettent l'épanouissement personnel et donnent des clefs de compréhension d'un monde de plus en plus complexe. En d'autres termes, l'UDB milite pour que l'on forme des citoyens autonomes, en capacité de faire leurs choix par eux-mêmes.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.1. Orientations politiques et programmatiques (suite)

- b) Pour l'UDB, c'est l'ensemble du système éducatif qu'il faut revaloriser tant du point de vue des élèves que de celui des enseignants. La formation des enseignants est à remettre à plat au profit d'établissements publics de formation et d'une réelle formation pédagogique pour les futurs enseignants.
- c) L'UDB affirme son exigence de gratuité du système éducatif de la maternelle à l'université.
- d) L'école primaire est une priorité et la scolarisation des enfants de moins de 3 ans doit être possible pour les parents qui le souhaitent. Les passerelles entre cursus doivent être revues, l'orientation des élèves ne doit être trop précoce et considérée comme définitive. L'apprentissage dès 14 ans n'est pas opportun.
- e) L'UDB agira pour un schéma breton de l'enseignement supérieur équilibré sur l'ensemble de la Bretagne. Il faut préserver la proximité géographique des formations post-bac car elle favorise l'accès des familles modestes aux études supérieures. Elle n'est pas contradictoire avec des pôles d'excellence. La complémentarité et la coopération, le travail en réseau, des universités et des grandes écoles des 5 départements bretons seront vivement encouragées.
- f) Dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation, l'UDB demande que la Région au titre du droit à l'expérimentation ait compétence pour l'organisation de la carte scolaire bilingue et la formation des enseignants bilingues. L'UDB est favorable à la généralisation de l'offre d'enseignement du breton. La formation des enseignants bilingues doit faire l'objet d'un véritable plan d'action. L'UDB demande la mise en œuvre d'un programme de développement du bilinguisme organisé à l'échelle de chaque Agglomération ou Communauté de communes. Partout en Bretagne, l'accès de proximité à une filière bilingue en langue régionale de la maternelle au Bac doit être possible. Concernant les programmes scolaires, l'UDB milite pour que l'ensemble des élèves et apprentis de Bretagne dispose d'un enseignement de l'histoire et de la civilisation bretonnes.

III.1.3. Crise financière, crise économique, crise sociale, crise écologique : la transition vers le développement soutenable est incontournable, pour l'UDB il ne peut être que solidaire.

Aujourd'hui, la mondialisation libérale épuise la planète et la finance dirige le monde. Face à ce qui n'est pas un dysfonctionnement du capitalisme mais est au contraire inscrit dans sa nature même, l'UDB refuse à la fois l'autorégulation et le laissez-faire qui ne sont que le masque de l'inaction et une politique de sauvetage des banques sans contreparties qui ne fait qu'encourager la spéculation et l'irresponsabilité. Elle prône une véritable mutation en profondeur de notre système économique pour en finir avec les dérives de l'ultralibéralisme et mettre en œuvre une transition vers une économie véritablement soutenable et solidaire.

Pour l'UDB, la « démocratie économique » est à construire, elle implique d'affirmer le rôle du politique dans la sphère économique, mais aussi celui des salariés, par exemple par leur représentation dans les Conseils d'administration des entreprises.

III.1.3.1. Les régions acteurs du développement local et de la relocalisation économique

- a) Les régions sont les espaces les plus pertinents pour mettre en œuvre des politiques de transition aux crises de notre société. La puissance publique régionale a un rôle central à jouer dans le développement local, la relocalisation de l'économie, l'animation des politiques publiques et la gestion des aides aux entreprises.
- b) Dans le cadre de l'Acte 3 de la décentralisation, l'UDB demande que les Régions soient compétentes sur l'ensemble du développement économique et la gestion des aides aux entreprises, ce qui sous-entend que la banque d'investissement public pour les PME soit régionalisée. Et logiquement, la Région doit avoir compétence sur les programmes d'accompagnement du développement, comme, la gestion des Fonds européens ou l'innovation et la recherche (du moins pour les programmes régionaux)...
- c) L'UDB veut faire de l'innovation territoriale et de l'économie sociale et solidaire des axes forts de la conversion économique. Les circuits courts, producteurs-consommateurs sont à soutenir.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.1. Orientations politiques et programmatiques (suite)

III.1.3.2. L'emploi et la formation, des priorités

- a) L'UDB propose de créer un service public régional de l'emploi-formation. Chaque jeune doit disposer d'une formation ou d'une qualification, l'indispensable passeport pour l'emploi. Les politiques de l'emploi et de la formation doivent être mieux coordonnées. La priorité est à donner aux jeunes ou chômeurs sans formation ou qualification. Les emplois aidés ou autres mesures doivent en priorité leur être réservés ainsi que l'accès à une formation.
- b) La formation tout au long de la vie et de la promotion sociale sont à rendre plus opérationnelles et accessibles au plus grand nombre.
- c) Trois axes sont aussi à mieux promouvoir : l'égalité homme-femmes, l'amélioration des conditions de travail et la sécurisation des parcours professionnels des salariés.
- d) La Bretagne ne peut regarder ses jeunes les mieux formés quitter le territoire. L'UDB propose de mettre en œuvre un plan d'aide au premier emploi des jeunes, sous forme d'accompagnement en entreprise.

III.1.3.3. La conversion écologique de l'économie et la transition énergétique

La Bretagne est rattrapée par la crise et les difficultés de nombreuses entreprises ou filières économiques ne sont pas simplement conjoncturelles, mais structurelles. Pour l'UDB, c'est l'ensemble du modèle économique qui est interpellé. L'UDB agira pour anticiper les nécessaires reconversions de notre économie, au niveau régional par la mise en œuvre d'un schéma global de développement soutenable pour la Bretagne réunifiée.

- a) Pour l'UDB, l'autonomie énergétique de la Bretagne est un objectif. L'UDB est engagé dans ce combat depuis longtemps, cf. la publication du « nouveau plan alter breton ».
- b) L'UDB défend la sortie progressive et durable du nucléaire et s'oppose à l'exploitation des gaz de schistes.
- c) Pour l'UDB, économies d'énergie et sobriété énergétique, développement de l'ensemble des énergies renouvelables, décentralisation de la gestion et de la distribution, sont les 3 orientations majeures à mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'UDB soutient un grand plan de rénovation thermique des logements fortement consommateurs d'électricité, l'ancrage d'une filière bretonne des énergies marines, éolien offshore, hydroliennes, une politique durable de l'énergie solaire et la production locale de panneaux solaires... L'UDB continuera d'agir contre le projet de centrale à Gaz de Landivisiau, coûteux et producteur de gaz à effet de serre.
- d) L'agriculture bretonne, pilier de l'économie bretonne, connaît des crises à répétition qui se traduisent par toujours plus de concentration des productions, moins d'agriculteurs et des dégâts environnementaux. Depuis des années l'UDB milite pour une métamorphose du « modèle » agricole breton, pour un autre modèle agricole, lié au territoire, plus durable, plus autonome et économe. Un modèle qui partage le travail, répartit et valorise la production et permet l'installation de jeunes agriculteurs. Un modèle socialement plus juste qui dégage un vrai revenu pour les premiers acteurs que sont les agriculteurs.
- e) Pour l'UDB la question de l'alimentation et de sa qualité est une question de société fondamentale. L'avenir économique de la Bretagne, des milliers d'emplois durables, sont liés à sa capacité à engager la reconversion agricole et agroalimentaire.
- f) L'UDB agira pour que la PAC (Politique agricole commune) accompagne cette reconversion. Elle demande la régionalisation et mutualisation des aides PAC.
- g) Le retour à une eau potable et de qualité et l'arrêt de la prolifération des algues vertes sont étroitement liés au changement de modèle agricole. La Région doit avoir compétence pour la politique de l'eau.
- h) L'UDB agira pour stopper l'étalement urbain et l'artificialisation de l'espace qui consomment les terres agricoles.
- i) Pour une politique de la mer ambitieuse, l'UDB demande la création d'un véritable Ministère de la mer et sa localisation à Brest. Parce que les ressources de la mer sont à préserver, l'économie de la mer doit être éco-responsable. C'est dans ce sens que l'ensemble des problématiques ou enjeux sont à aborder, le transport maritime, la sécurité en mer, la protection du littoral et de la biodiversité... comme la valorisation des atouts maritimes de la Bretagne.
- j) En ce qui concerne la pêche, l'UDB est favorable à une régionalisation des aides européennes et à une cogestion durable de la ressource. La primauté doit être donnée à la pêche artisanale ou semi-artisanale... sur la pêche industrielle.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.1. Orientations politiques et programmatiques (suite)

- k) Pour un service public régional des déplacements et transports. L'UDB veut développer une réelle cohérence et complémentarité de l'ensemble des modes de transports pour offrir aux Bretons des déplacements plus écologiques et moins chers. Pour ce faire, l'UDB réclame depuis des années un schéma breton des transports et déplacements.
- l) Pour l'UDB, le train est le mode de déplacement à privilégier pour les déplacements inter-régions et infrarégional. Il doit à la fois arrimer la Bretagne aux autres régions et irriguer la totalité des 5 départements bretons.
- m) Dans cette même logique, l'UDB propose de réduire le nombre d'aéroports en Bretagne et de rationaliser leur exploitation et gestion, l'avion devant être réservé pour des déplacements longs et plutôt intercontinentaux. La question du projet d'aéroport de Notre-Dames-des-Landes est à aborder au regard de la double problématique, celle de la nécessaire rationalisation des modes de transports et celle d'un aménagement équilibré du territoire.

III.1.4. Une société du bien vivre ensemble

- a) Pour l'UDB, il n'a pas de justice sociale sans justice territoriale ! Aujourd'hui, nous vivons dans une société où la cohésion sociale est malmenée. Territoires délaissés, oubliés, banlieues sacrifiées... la France doit repenser en profondeur ses logiques d'aménagement du territoire. L'UDB demande la création d'un Fonds de péréquation pour aider les territoires les plus démunis. En aucun cas ce Fonds ne doit être géré de Paris. Il revient aux Régions de maîtriser leur développement.
- b) En Bretagne, il s'agit bien de pouvoir « vivre et travailler au pays » : ce slogan est plus que jamais d'actualité, alors que nos sociétés se rendent compte des avantages de la relocalisation.
- c) L'UDB affirme le rôle central des services publics dans la cohésion du territoire et la réduction des inégalités.
- d) Aujourd'hui le degré d'exclusion sociale se définit de plus en plus par la capacité qu'ont les individus à se déplacer. La solution alternative à cette ségrégation spatiale repose sur la reconstitution de services publics de proximité : tribunaux, postes, gares, mais également médecins de campagne, écoles, hôpitaux, commerces, crèches...
- e) Plus globalement, l'UDB veut réhabiliter le modèle territorial breton reposant sur un tissu de villes moyennes et petites et de « pays » qui assurent aux Bretons la plupart des services dans un rayon de 20 à 30 km. Ce modèle sous-entend une répartition équilibrée des fonctions politiques et administratives. Rennes ou Nantes ne doivent pas accaparer l'ensemble de ces fonctions.
- f) C'est dans ce cadre territorial que les politiques d'urbanisation et du logement sont à repenser, en intégrant ce qui fait cohésion sociale : la mixité sociale, les liens humains et intergénérationnels, les services et équipements de proximité. Cela doit se traduire par la densification des villes et donc la réhabilitation et la rénovation plutôt que l'étalement urbain, le développement de logements sociaux de qualité... ainsi que le renforcement de modes de transports et déplacements collectifs
- g) De même la question de l'identité architecturale de la Bretagne est à repenser. Pour ce faire l'UDB demande la création d'une « conférence bretonne de l'architecture » en charge de définir les éléments d'une nouvelle identité architecturale de Bretagne, préservant la créativité et l'évolution.
- h) L'UDB affirme que la laïcité est un principe essentiel de société. Elle rejette toute forme d'exclusion qu'elle soit basée sur les origines, la nationalité, les idées, la religion, les orientations sexuelles... Elle milite pour des droits identiques pour tous et notamment pour le droit de vote des étrangers aux élections locales, la capacité pour chacun de pratiquer sa religion, des droits civils équivalents entre homosexuels et hétérosexuels.
- i) L'UDB milite pour la diversité culturelle et la promotion de l'identité bretonne. L'UDB demande le transfert des compétences et moyens du ministère de la culture aux régions. Les politiques culturelles, linguistiques et patrimoniales doivent être revus pour intégrer plus de diversité.
- j) L'UDB agira pour que le gouvernement tienne ses engagements en matière de ratification de la Charte européenne des langues régionales. Il y a urgence à sauver la langue bretonne et à promouvoir le gallo.
- k) L'UDB agira pour la création d'un service public de radio télévision à l'échelle de la Bretagne historique, pour la télévision, à l'instar de ce qui se fait en Corse, avec la chaîne, Via Stella.
- l) Concernant la vie publique, il faut noter les efforts en matière de signalétique bilingue de nombreuses collectivités, même si beaucoup reste à faire. Le second objectif à atteindre se situe dans les espaces publics, les gares, les trains, la poste... l'UDB soutient en ce sens les revendications de l'association Ai'ta.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.1. Orientations politiques et programmatiques (suite)

III.1.5. En France, la justice fiscale doit redistribuer la richesse

- a) L'UDB milite pour un partage réel des richesses. Si en matière fiscale, les premiers choix du gouvernement de gauche vont dans le bon sens, le contexte social exige d'aller plus loin.
- b) Les priorités de l'UDB :
- supprimer les trop nombreuses niches fiscales, sauf celles ayant un fort effet levier sur l'emploi ou l'environnement,
 - taxer plus les revenus du capital,
 - revaloriser les bas salaires et remettre à l'ordre du jour des négociations sociales l'augmentation (annuelle) des salaires au-delà du SMIC. Sur ce point, l'UDB déplore la timide augmentation du SMIC de juillet dernier et rappelle ses propositions : + 100 euros entre 2012 et 2013,
 - préserver le système de retraite par répartition, ainsi que la dignité du niveau des retraites (augmentation des petites retraites). Une réelle prise en compte de la pénibilité au travail reste à mettre en œuvre tant les décisions du gouvernement Fillon en la matière sont antisociales,
 - revaloriser les minima sociaux et mieux répondre aux besoins des personnes handicapées et dépendantes.

III.1.6. La France seule ou isolément n'est pas en capacité de peser, le niveau Européen est pertinent et primordial

- a) Si nous souhaitons un monde plus juste et lutter contre les dérives de la mondialisation, il faut promouvoir une nouvelle vision de l'Europe et agir pour la réappropriation par la puissance publique d'une réelle capacité d'action dans la sphère économique et financière et la mise en place de règles et de régulations.
- b) Par ailleurs, l'urgence est aujourd'hui d'éviter l'implosion de l'Europe et de soutenir les pays en grandes difficultés. La mutualisation d'une partie des dettes des Etats et l'arrêt de la spéculation sont les premières mesures à aboutir.
- c) Plus globalement, la construction d'une Europe forte, fédérale et plus démocratique est un enjeu majeur. Pour l'UDB, c'est à cette échelle que doit notamment s'élaborer et s'organiser :
- une politique économique européenne,
 - une législation sociale progressiste,
 - un cadre réglementaire pour le système bancaire y compris pour la Banque centrale européenne,
 - la nécessaire taxe sur les transitions financières,
 - l'action pour supprimer les paradis fiscaux,
 - la lutte contre le réchauffement climatique et la réduction des gaz à effet de serre...
- d) Pour permettre à l'Europe de trouver une nouvelle voie sociale, démocratique et fédérale, l'UDB agira activement au sein de l'Alliance Libre Européenne.

III.1.7. La solidarité internationale

- a) L'UDB dont l'un des objectifs est de garantir les droits du peuple breton, est solidaire des tous les peuples en lutte pour la reconnaissance de leur droits.
- b) L'UDB milite pour le renforcement ou la mise en place d'organismes ou systèmes de régulations internationaux en capacité réelle d'agir, telle l'ONU dont la légitimité doit être plus reconnue.
- c) L'UDB demande la création d'une organisation mondiale de l'environnement indépendante des lobbies marchands ou financiers.
- d) L'UDB soutient la reconnaissance de la souveraineté alimentaire. Il n'est pas tolérable en ce début de 21^{ème} siècle qu'un milliard d'êtres humains souffre de malnutrition ou de famine. Défendre la souveraineté alimentaire, c'est défendre le droit pour les populations de déterminer les politiques agricoles et alimentaires qui leur conviennent, sans que ces décisions soient néfastes pour les autres populations.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.2. Améliorer le fonctionnement du parti et anticiper

e) C'est une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), car les surplus agricoles des pays riches ne doivent plus déstabiliser les productions des pays émergents et des règles de commerce équitables sont à instaurées.

III.2. Améliorer le fonctionnement du parti et anticiper

a) Depuis 2010, l'UDB a su mener plusieurs campagnes électorales dont les résultats ont été jugés satisfaisants. Depuis cette date, d'importants scrutins (cantonales, législatives, présidentielle) ont accaparé les militants et la vie interne du parti a souffert d'un manque d'investissement.

b) Dans les deux années à venir, l'UDB devra améliorer le fonctionnement du parti et se préparer aux futures échéances électorales dont les élections municipales qui représentent pour l'UDB un enjeu majeur.

III.2.1. Améliorer le dialogue et la transmission de l'information au sein du parti

a) Lors du dernier congrès, il avait été décidé d'engager une réflexion sur l'articulation entre le Bureau Politique, les fédérations, les sections et les militants. L'enjeu était de mieux définir les champs de compétences et d'action de chacun et de réfléchir à l'évolution de l'organisation afin d'adapter la structure aux défis à venir.

b) Ce travail de réflexion n'a pas été mené à bien. Pourtant, il paraît aujourd'hui plus que nécessaire eu égard aux difficultés rencontrées dans certains secteurs : circulation de l'information, recrutement de volontaires, délégation de responsabilités, animation des instances, de mise en application des décisions...

c) Le Bureau politique missionnera rapidement un groupe de travail dont la mission sera de réaliser, d'ici la fin avril 2013, un bilan du fonctionnement des instances et de proposer des améliorations pour améliorer le dialogue, la transmission de l'information et l'implication de tous les militants. Ceux qui souhaitent participer à cette réflexion se feront connaître rapidement auprès de leur responsable de fédération.

d) Après le Congrès et avant la fin de l'année 2012, les sections et fédérations devront désigner leurs responsables. Le parti organisera une journée de formation de l'ensemble des responsables avant la fin avril 2013. Cette formation s'attardera sur les fonctions d'animation des instances.

III.2.2. Créer des espaces de réflexion et de formation des militants et des élus

a) La formation est un élément indispensable de tout parti démocratique. L'UDB doit permettre à chaque militant de se former mais également de participer au dialogue et aux débats.

b) La formation s'articule autour de cinq axes : la formation collective autour de thèmes précis, la formation personnelle (l'art de communiquer, la prise de parole, la rédaction d'articles), la formation appliquée (la politique économique et sociale, l'écologie appliquée), la formation aux fonctions électives et aux fonctions d'animation du parti, le développement du bilinguisme dans le parti.

c) Chaque responsable de service sera chargé d'organiser, en lien avec le coordinateur au bureau politique, une session de formation par an.

d) Le responsable formation sera chargé de présenter un planning de formation au premier Bureau politique de l'année. Ce planning pourra évoluer en fonction de l'actualité.

e) L'UDB estime nécessaire de prendre sa part de responsabilité en matière de promotion du bilinguisme en Bretagne. Ayant signé la charte Ya d'ar brezhoneg, elle s'engage à organiser une journée de formation exclusivement en breton pour les brittophones, membres ou sympathisants du parti.

f) Compte tenu de l'importance des élus municipaux pour le parti une attention particulière sera accordée à leur formation.

g) L'UDB mettra à disposition de ses militants son corpus idéologique réactualisé.



3^{ème} partie : ORIENTATIONS

III.2. Améliorer le fonctionnement du parti et anticiper (suite)

III.2.3. Créer des groupes thématiques pour préciser et alimenter le programme de l'UDB

- a) Un travail de recensement des compétences a été réalisé et permet de créer, au sein du secteur Études et Réflexions, des groupes thématiques. Ils auront pour missions de préparer des fiches thématiques comportant une analyse des enjeux et la position du parti et de réaliser la veille technique et politique dans le domaine concerné. Chaque groupe organisera son fonctionnement dans le but de répondre rapidement aux demandes.
- b) Pour mener à bien ce projet, un référent par thématique sera désigné. Il aura pour mission de renseigner les militants et/ou les élus qui ont des questions à poser sur la thématique et d'animer le groupe de réflexion. Il sera consulté avant toute communication officielle du parti sur la thématique et pourra proposer des communiqués en lien avec l'actualité.
- c) La liste des référents sera diffusée aux adhérents et publiée sur le site Internet. Les fiches thématiques, après validation par le Bureau politique, seront accessibles à tous les militants et permettront d'enrichir le projet politique de l'UDB.

III.2.4. Renforcer les relations élus – adhérents – populations et améliorer les outils de communication

- a) Le parti doit prendre les moyens de valoriser les élus et leur travail. Il faut structurer l'accompagnement des élus de l'UDB.
- b) Le travail des collaborateurs mis à disposition des élus sera coordonné afin de créer des synergies et de la mutualisation.

III.2.5. Diffuser nos idées

- a) La communication du parti sera renforcée et fera l'objet d'un plan annuel.
- b) Le Peuple Breton, notre journal, est un outil essentiel pour populariser nos idées. L'amélioration de sa gestion et de sa diffusion sont à poursuivre.
- c) L'UDB doit faire connaître aux élus locaux de Bretagne son projet politique et fédérer de nouveaux élus.

III.2.6. Les élections municipales de 2014, enjeu majeur pour l'UDB

- a) Les fédérations et sections doivent veiller à chercher les meilleurs candidats, en tenant compte des sympathisants, dans le but de créer un dynamisme attractif autour de l'UDB, à l'échelle de chaque territoire. L'UDB se fixe l'objectif d'être présente sur tous les territoires et de mettre en œuvre une stratégie sur les grandes villes.
- b) La relation élus/adhérents/population est très importante et doit constituer un axe de travail majeur dans les deux ans qui viennent. La qualité de cette relation détermine la progression de notre parti, les élus de l'UDB étant avant tout au service du peuple breton, donc des électeurs.
- c) L'UDB doit faire connaître aux élus son projet politique et fédérer de nouveaux élus, le travail au sein de l'AEPB est très important à cet égard.
- d) Il est primordial de coordonner les actions des élus régionaux et municipaux ainsi que celles de notre député pour que les propositions du parti soient cohérentes.

III.2.7. Les élections européennes

- a) L'UDB en lien avec R&PS et l'ALE, agira pour une représentation des Peuples et Régions de France au niveau européen.
- b) Afin de préparer au mieux l'échéance électorale de 2014, l'UDB, avec ses partenaires de R&PS et de l'ALE, précisera son projet européen et international. Une campagne de communication sera mise en œuvre associant nos partenaires européens.
- c) Dans l'hexagone, faire élire des députés européens membres de R&PS, est un objectif politique important. L'UDB agira pour que l'ensemble de la fédération R&PS se mobilise sur cet objectif.